

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

VILLE DE SAINT JEANNET

AVIS DE CONSULTATION PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Saint Jeannet
54 Rue du Château
06640 Saint Jeannet

Objet du marché :

DG-01-2024 – Maintenance du système de vidéoprotection de la commune de Saint-Jeannet

Caractéristiques principales :

Le présent marché concerne la maintenance des installations de vidéoprotection de la commune de Saint-Jeannet.

Lieu d'exécution :

Saint-Jeannet 06640
Une visite du CSU est facultative.

Critères d'attributions :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères :	Pondération :
Critère n°1 : Valeur technique	60/100
Critère n°2 : Prix	40/100

Type de procédure :

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique, selon une procédure adaptée ouverte.

Réception des offres :

Date limite de réception des offres : Mardi 30 avril 2024 à 11h00

Langue dans laquelle doivent être rédigées les offres :

Français

Unité monétaire utilisée :

l'EURO

Délai minimum de validité des offres :

120 jours

Conditions d'obtention du dossier de consultation :

⇒ Retrait des dossiers sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le pouvoir adjudicateur exige des opérateurs économiques que la remise des offres s'effectue via le profil acheteur de la commune à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser au service suivant :

Commune de Saint-Jeannet
Service des Marchés Publics
54 Rue du Château
06640 Saint-Jeannet
finances@saintjeannet.com
Tel : 04 93 59 49 48 – Fax : 04 93 59 49 41

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 09 avril 2024.